### A MON AVIS

PAR MARCELLIN ABOUGNAN



# Un chef,

E Président Félix Houphouet-Boigny rappelait un jour: «Allons doucement car nous sommes, pressés». Comment peut-on aller doucement alors qu'on est pressé de rattraper le retard accusé dans le développement du pays, serait-on tenté de penser. Et pourtant, le Vieux avait sa vision à lui des choses.

Dans la course au développe ment en effet, des choix ont été faits, qui n'avaient pas été suffi-samment mûris. En cours de route, tous les régimes générés par ces choix ont capoté. Souvent dans des coups d'Etat sanglants. On tâtonne aujourd'hui, dans l'attente de résultats meilleurs. Pour tous les pays du continent, l'Etat-providence est révolu. Et plus dure et dramatique, est la conjoncture économique actuelle, qui ne laisse quère de répit aux mieux lotis, à plus forte raison aux plus dé-munis. Or, malgré tout, Hou-phouet-Boigny est encore dans la course, construisant patiemment, son pays. Comme un termite évitant les écueils multiformes. Très peu de ses pairs des années euphoriques de l'indépendance; aujourd'hui, peuvent se prévaloir d'une telle perfor-

Croyant, je pense que Dieu a aidé et aide la Côte d'Ivoire. Nous étions encore dans des collèges ou dans les lycées lorsqu'avaient été entreprises des cotisations pour la construction d'édifices religieux. Il fallait y avoir pensé. Et aujourd'hui, les résultats sont là pour magnifier l'œuvre du Tout-puissant. Et cela, grâce au génie d'Hou-

phouet-Boigny. «Si l'Éternel ne bâtit la maison, celui qui la bâtit travaille en vain» a dit d'autre part en février 1986, le Révérend Pasteur Emmanuel Yando, Président de l'Église Protestante Méthodiste, au cours des manifestations marquant son autonomie, prenant en cela un verset biblique. «Grâce à l'aide de Dieu, ai-me toujours repéter Houphouet-Boigny, nous réussi rons». Je pense moi et suis con nous réussivaincu que nous avons réussi,

en dépit des écueils qui jalon nent le parcours des pays en dé-veloppement comme le nôtre. Parce que nous Ivoiriens avons un parler qui nous est propre et un comportement bien à nous, partout où nous passons.

Enfin, les servitudes — et les jojes! — attachées à ma profes-- et les sion m'ont permis de voyager dans le monde mais aussi sur notre continent, en Afrique du Nord et en Afrique Australe. Et c'est ici que l'expression «Père de la Nation» trouve toute sa signification: la France a bâti le Nord de notre continent comme ses propres départements. Le Portugal en a fait autant en Afrique Australe. À l'indépendance donc, il existait un embryon qui pouvait servir de point de départ de toute action de développement. Or, nous sommes partis, chez nous, de rien. Aujourd'hui nous avons notre réseau routier et du Nord au Sud et d'Est à l'Ouest, nos populations réagissent aux mêmes peines, aux mêmes joies et aux mêmes victoires sportives et politiques. Nous sommes devenus une nation. Et celle-ci n'a qu'un père, un seul : Houphouet-Boigny.

Je pense qu'aujourd'hui, plus que jamais, nos compatriotes doivent se donner la main, ayant bénéficié d'une chance extraordinaire, celle d'avoir eu

en leur leader

Un médecin dont la vocation est de soulager et de soigner les douleurs physiques et morales des hommes :

Un planteur qui sait tirer le meilleur parti de la terre nourricière et qui a su inculquer les vertus terriennes à son peuple;

Un homme politique qui a su faire, dans les cabinets français de 1956 à 1959 l'apprentissage de la vie politique au point de réussir la gageure de réunir chez lui, sous la bannière du PDCI, dans son gouvernement,

tous les adversaires d'hier. À ce monument de l'histoire qu'est Houphouet-Boigny, nos compatriotes doivent faire ce double serment: l'unité et l'amour de leur pays. Pour le reste, l'Eternel y pourvoira.

COMMUNIQUE

Madame Blé Thérèse précédemment Se-crétaire sténo-dactylo à la RTI est priée de se présenter à la SICOGI, au service location pour affaire la concernant.

Un délai de 7 (sept) jours lui est accordé à compter de la parution du présent communiqué.

## FAITS DIVERS

# Un coup presque parfait...

Week-end pascal agité pour un riche commerçant de Soubré, qui s'est fait attaquer en pleine nuit par un gang, alors qu'il dormait paisiblement après avoir vérifié que tout allait bien chez lui. Heureusement, les bandits ont été pris peu après.

D ERSONNE n'aurait vraiment connu Soubono, en dehors de ses habitants, si la ville de Soubré ne s'était étendue jusque là, depuis la construction de mille lots. De statut de petit village, Soubono est ainsi passé à celui de quartier de la ville. Quartier abritant quelques commercants prospères. Parmi eux, M. Ouendtoin Saïdou, riche commercant burkinabé d'une quarantaine d'années, installé là depuis près de dix ans

M. Ouendtoin Saïdou n'aime pas trainer dans les bars. Le fait que les kiosques à musique restent ouvert\$ bien au delà de 23 h, ce samedi veille de Pâques, le laisse indifférent. Cependant, il passe une agréable soirée avec des amis, des compatriotes qui aiment sa compagnie en même temps qu'ils respectent sa réussite. Sa boutique et sa maison forment un bloc d'un étage boutique en dessous, les appartements au dessus. Lorsqu'il décide enfin de se coucher, il vérifie d'abord que tout est bien fermé. Il iette un coup d'œil à la résidence de M. Biagné Bada, 4º adjoint du maire de la commune de Soubré, résidence située juste en face, de l'autre côté de la rue.

#### **RÉVEILLÉ EN PLEINE NUIT**

normal. semble Ouendtoin Saïdou décide d'aller

dormir, Mais en pleine nuit, des bandits arrivent. Sans bruit. Ils parviennent à forcer la porte principale sans éveiller l'attention, et pénètrent ainsi dans le domicile du commerçant. Lorsque ce dernier se rend compte de ce qui se passe, il est déjà trop tard. Pluhommes armés intiment l'ordre de n'opposer aucune résistance, avant de lui ligoter les pieds et les mains, à l'aide d'une corde en nylon. Rien ne peut plus les gêner maintenant. Ils prennent tout ce qui les intéresse et réussissent à forcer leur victime à leur révéler la cachette dans laquelle il conserve pieusement son argent. Pas moins de six millions, que notre homme gardait chez lui afin d'acheter, dans les prochains jours, un mini car de transport devant assurer la liaison entre Soubré et le Burkina Faso.

Les autres habitants de la maison ne parviennent pas à garder leur calme devant cette agression nocturne. Des coups (pour les in-timider), les pleurs et autres cris qui s'ensuivent alertent enfin les voisins. Notamment l'adjoint au maire qui appelle rapidement la police au téléphone. Celle ci arrive au moment où les bandits sont sur le point de vider les lieux. Echange de coups de feu. Ceux de la police sont plus timides que ceux des bandits, car ils

ne veulent pas risquer de tuer par

mégarde la victime. Du coup, les bandits peuvent en profiter pour s'enfuir. Avec leur butin.

#### LA PREMIÈRE ARRESTATION

Mais ils ne vont pas bien loin. En effet, l'alerte est donnée. Et dès 5 h du matin, quelque deux heures après ce forfait, une patrouille de police intercepte individu sur la route de San-Pédro. Curieusement, ce dernier transporte une grosse somme d'argent sous-forme de jetons.

Dans un sac. L'interpellé, un certain Sawadogo Ibrahima, né en 1960 au Burkina Faso, ne peut pas nier les faits. Propriétaire d'un petit kiosque à café dans la nouvelle sous-préfecture de Méa-dji, il reconnaît avoir participé à l'agression de M. Ouendtoin Saïdou. Un interrogatoire rapide permet de mettre presqu'aussitôt la main sur un autre membre du gang: un certain Namountougou Tissa, né vers 1954 au Burkina.

Handicapé physique, Namountougou, qui réside à Soubré-ville, semble être le cerveau du groupe. Il en est, en tout cas, le féticheur et le pourvoyeur en armes.

Autre renseignement précieux fourni par Sawadogo Ibrahima: en dehors de Namountougou,

La famille Houphouet-Boigny et alliés, la famille Koba Kouamé et alliés, ont la douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissan ces du décès de leur regretté cousin, neveu :

#### KOFFI KOUAKOU PONDOH

survenu à Paris le 9 avril 1987. Les obsèques se dérouleront comme suit: Levée du corps à l'Ivosep à Abidjan - le samedi 2 mai à 9h suivie du transfert à Attiégouakro, son village natal dans la Préfecture de Yamou-

L'enterrement se fera le dimanche 3 mai à 10 H dans ledit village.

6 JUIN AU PALAIS DES CONGRÈS

LE BAL FRAT/MAT

## OUVERTURE HIER DE LA 1ère SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# Le président Henri Konan Bédié:

# Œuvrer pour une société nouvelle

Ambiance de retrouvailles hier au Palais de l'Assemblée Nationale, après quelques mois de désertion de l'hémicycle par les députés. Des mois de vacance permis aux parlementaires non seulement de côtoyer d'autres expériences en terre étrangère mais aussi de retrouver les populations de leurs circonscriptions respectives. Et, quelle joie pour eux de se revoir en vue de poursuivre le débat général et se prononcer sur 22 projets de loi déjà déposés sur le bureau de l'Assemblée Nationale. Pour la présente session.

Cette ambiance sympathique a été renforcée par la présence à la cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire 1987 du ministre d'État Mathieu Ékra, représentant le Président de la République, celle des Présidents Philippe Yacé du Conseil Economique et Social, Alphonse Boni de la Cour Suprême, du Grand Chancelier Ger-

main Coffi Gadeau.

Les membres du gouvernement qui, exceptionnellement, n'ont pas été retenus par le conseil des ministres qui se tient tous les mercredis, ont pris part à la cérémonie d'hier; de même que les dignitaires du Parti, des diplomates en poste dans notre pays et des chefs traditionnels

Et c'est sous le regard intéressé de ces autorités que le Président Henri Konan Bé-dié de l'Assemblée Nationale a donné le ton des travaux de la première session de l'an 1987. Entre autres, les trois thèmes du pré-rapport du débat général entamé le 1<sup>er</sup> juil-let dernier: la situation et les perspectives de l'éducation - la création et l'encadrement des petites et moyennes entreprises et enfin, la modernisation de l'agriculture et l'installation des jeunes en milieu rural. Objectif: œuvrer pour une société nouvelle.

Autant de sujets d'actualité et d'intérêt national, qui doivent être analysés avec le

concours des commissaires du gouvernement pour déboucher sur des propositions concrètes, des propositions tenant compte des réalités nationales, c'est-à-dire des voies et moyens de passer résolument à l'action. Ci-dessous, le texte du discours du Président Konan Bédié. A.D.M.

«Monsieur le Ministre d'État représentant Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président du Conseil Economique et Social, Monsieur le Président de la Cour

Suprême, Monsieur le Grand Chancelier de

l'Ordre National. Messieurs Mesdames

Ministres, Mesdames Messieurs Membres du Bureau Politique, Excellences Messieurs

Ambassadeurs, Messieurs les hauts représentants des administrations civiles

et militaires, Messieurs les hauts représentants des cultes religieux,

Messieurs les Chefs coutumiers et notables

Honorables invités,

Au nom de tous mes collègues, j'ai le très grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue au palais de l'Assemblée Nationale pour l'ouverture de la première sion ordinaire de l'année. Je vous adresse également nos plus vifs remerciements pour la sympathie et le soutien que vous manifestez, une nouvelle fois, à l'institution parlementaire.

Mesdames et Messieurs les Dé-

Mes chers collègues, Nous voici réunis pour commencer les travaux de la deuxième année de la VII<sup>eme</sup> législature.

En ce jour de rentrée solennelle, il me semble nécessaire de si-tuer le contexte de nos activités.

Je voudrais évoquer, en premier lieu, la situation critique de l'Afrique, tant dans la sphère politique que dans le domaine de l'économie.

#### LA SITUATION DE L'AFRIQUE

Ensuite, je ferai un rappel de nos travaux de l'an dernier par souci de la continuité et de la cohérence. Après l'intersession, importe de reprendre nos efforts dans le sillon que nous avons

Enfin, je soumettrai à votre

attention des considérations sur l'état de la société dont nous avons à traduire les aspirations.

Sous bien des aspects, l'Afrique, en ce premier semestre de l'année 1987, est dans une situation des plus sombres.

La guerre du Tchad, en dépit des doubles échecs diplomatique et militaire libyens, les affronte ments au Sahara occidental, au Soudan et dans la Corne de l'Afrique, les combats armés en Angola et au Mozambique, les attentats de plus en plus sanglants au sein des communautés sud-africaines, etc..., sont la mesure de la violence politique et sociale qui aura causé la mort de milliers de personnes ces derniers temps.

Au plan de l'économie, la situation est caractérisée par des évolutions aussi défavorables. Pardonnez-moi de vous citer quelques chiffres mais il me semble nécessaire d'avoir ces grandeurs à l'esprit :

Du fait de la chute des cours des matières premières, le total des exportations des pays, africains est passé de 60,6 milliards US \$ en 1985 à 44,3 milliards en 1986, soit une diminu-tion de près de 30 %.

Les capacités d'achat de ces pays ont donc été réduites et leurs importations ont chuté de plus de 20 %.

Le déficit de la balance des paiements a presque doublé en un an pour s'établir à 25 milliards US \$ en 1986.

Malgré un accroissement de la production agricole de l'ordre de 3% en 1986, pour la première fois depuis plus de quinze ans, le taux de croissance économique moyen du continent est resté en deça de 2%.

La dette extérieure de l'ensemble des pays d'Afrique s'élevait à 200 milliards de dollars à la fin de 1986, contre 150 milliards un an plus tôt.

Cette évolution a fait dire au Secrétaire exécutif de la commiséconomique des Nations Unies pour l'Afrique que notre continent, en 1986, a connu sa pire année en termes de revenus.

A l'heure actuelle, l'Afrique, le continent le plus pauvre des cinq parties du monde continue de s'enliser. Sur les 38 pays

moins avancés, on dénombre 27 pays africains.

A ce tableau politico-économique désastreux, il nous faut encore ajouter les conséquences dramatiques de phénomènes naturels incontrôlables qui ont anéanti, eux aussi, des milliers de vies humaines. Ici la sécheresse, là des pluies diluviennes et puis encore les émanations de gaz toxiques du lac Nyos, etc.

Notre continent paye déjà un lourd tribut aux maladies endémiques. Il doit en plus faire face maintenant à l'épidémie de Sida dont les fantasmes et les réalités attirent sur l'Afrique un regard de commisération, de mépris et de

Sur toutes ces situations graves, notre Parlement est demeuré attentif, attentif aux problèmes politiques et économiques, aux problèmes démographiques et du chômage, aux problèmes de santé et de développement.

Notre Assemblée, en son sein et au sein des organisations internationales, leur a consacré réflexions et travaux porteurs de suggestions et de réponses.

En témoignent l'instauration du débat général, la conférence interparlementaire de Dakar, le séminaire d'Abidjan sur la survie de l'enfant, la population et le développement en mars dernier, et la récente conférence de l'Union des Parlements africains à Bama-

#### LE PREMIER BILAN DE LA VII<sup>eme</sup> LÉGISLATURE

1986 - Jamais année parlementaire n'aura été aussi féconde et riche. Une intense activité à la-quelle chaque parlementaire a participé avec intérêt nous a permis d'examiner et d'adopter vingt-huit lois nouvelles.

Cette législation embrasse les structures nationales et le domaine de la coopération internationa-

Les lois portant Budget général fonctionnement et Budget d'investissement spécial d'équipement (pour la gestion 1986) ont retenu plus particulièrement notre attention.

Ces deux budgets, vous vous en êtes rendu compte. sont encore marqués du sceau de l'austérité en raison de la persistance de la récession économique et de la volonté générale de poursuivre l'effort d'ajustement économique et financier.

Pour la coopération internationale, les conventions et traités internationaux adoptés visent essentiellement à étendre et à renforcer nos liens d'amitié et d'intérêts avec nombre de pays

épris de paix. Ainsi la loi autorisant le Président de la République à ratifier le protocole d'accord relatif au règlement pacifique des différends, signé à Bamako en 1984. Il faut y voir l'expression de la volonté politique de ne jamais recourir à la menace ou à l'emploi de la force pour le règlement des différends et des conflits qui pour-raient naître entre les États de la sous-région.

Notre Parlement ne s'est pas cantonné dans la seule activité lé-gislative. C'est ainsi que des délégations de l'Assemblée Nationale ont participé à maintes rencontres internationales.

à la conférence du dialogue parlementaire afro-arabe orga-nisée par l'Union des Parle-ments Africains (UPA) à Rabat,

à la conférence panafricaine des parlementaires à Hararé sur la situation démographique et la crise du développement en Afrique, A la 41eme Assemblée Générale

des Nations Unies à New-York,

à la 15<sup>eme</sup> Assemblée générale de l'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française (AIPLF) à Québec, à la réunion de l'Assemblée

paritaire ACP-CEE à Athènes, à la 76eme Conférence interparlementaire à Buenos-Aires,

#### LA SUITE DU DÉBAT GÉNÉRAL

En outre, quatre députés ivoiriens ont effectué un voyage d'information aux États-Unis invitation du gouvernement américain que nous tenons à remercier.

Notre institution a également recu la visite de parlementaires étrangers allemands, américains, chinois, coréens et français.

L'événement parlementaire qui marque le plus l'année 1986 a été. sans conteste, le débat général nous avons instauré icimême à l'Assemblée Nationale, expérience inédite d'information et de formation des députés pour mieux percevoir les aspirations montantes.

Vous vous souvenez que le rapport sur le débat général nous a été présenté, à la fin de la précédente session ordinaire, par la commission ad hoc et que, lors de la séance de clôture de cette session, le 19 décembre 1986, nous étions convenus de procéder à sa discussion pendant les premières assises, après avoir entendu les commissaires du gouvernement concernés par les questions sur lesquelles nous avons centré nos travaux.

Nous sommes donc à pied-

Par les échos que j'ai recueillis ces derniers temps, je sais que vous avez pris très à cœur cette tâche avec le souci de faire en sorte que le prolongement du débat général débouche sur le grand projet-témoin d'une ambition de l'Assemblée Nationale pour la nouvelle société.

Les analyses et propositions contenues dans ce rapport ont été regroupées sous trois thè-

- la situation et les perspectives de l'éducation,

la création et l'encadrement des petites et moyennes intreprises.

la modernisation de l'agriculture et l'installation des jeunes en milieu rural.

S'agissant du premier de ces thèmes — la situation et les perspectives de l'éducation — notre rapport a mis l'accent sur les difficultés à maîtriser notre système éducatif sous les effets conjugués d'une forte demande d'éduca-

SUITE PAGE 6

# OUVERTURE HIER DE LA 1ère SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

### SUITE DE LA PAGE 5

tion, des mauvais rendements de la scolarisation (redoublements et abandons), de l'adéquation imparfaite de la formation aux activités professionnelles et du coût élevé du système éducatif pour la communauté nationale.

Nous entendons apporter une contribution positive à la résolution de tous ces problèmes cruciaux. C'est dans cette perspective que nous nous entretiendrons, dans les prochains jours, avec les ministres concernés par ces questions.

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle,

- Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale chargé de l'Enseignement secondaire et supé-

- Madame le Ministre de l'Enseignement pré-scolaire et primaire.

Pour ce qui concerne les questions relatives à la création des petites et moyennes entreprises, nos travaux ont mis en évidence le rôle de plus en plus grand que ces entreprisés sont appelées à iouer pour assurer le développement global du pays. De nom-breux obstacles à l'épanouissement de ce secteur ont été identifiés et c'est avec le souci de contribuer à les surmonter que nous aurons plaisir à accueillir Monsieur le Ministre de l'Industrie pour nous entretenir de la politique en la matière. Nous accueillerons aussi Monsieur le Ministre du Commerce qui mène une action appréciable pour la promotion des commercants ivoiriens.

Le troisième chapitre du rapport sur le débat général a trait à la modernisation de l'agriculture et à l'installation des jeunes en milieu rural, problèmes qui nous paraissent relever des priorités actuelles de l'économie

nationale.

Nos considérations sur ce thème ont porté successivement sur la sensibilisation des jeunes, le régime foncier et l'aménagement des terres, sur la maîtrise de l'eau, la mécanisation des exploitations agricoles, sur les ques-tions financières liées à la promotion de ces entreprises agropastorales et commerciales et sur l'amélioration du cadre de vie

dans les communautés rurales et villageoises

Nous approfondirons l'analyse de tous ces points en dialoguant avec les commissaires du gouvernement qui exercent leurs responsabilités dans ce vaste domaine, et que nous invitons l'Assemblée Nationale :

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, Monsieur le Ministre du Développement rural, Monsieur le Ministre de la Production animale, Monsieur le Ministre des Faux et Forêts.

Nous nous souvenons que l'instauration du débat général au mois de juillet de l'an dernier coïncidé avec la création du Ministère du Plan. A ce stade de nos travaux, je crois qu'il serait utile que nos consultations avec les membres du gouvernement commencent avec le Ministre du Plan, afin qu'il nous expose les nouvelles orientations de la planification du développement.

Nous avons conscience de la difficulté de conduire une réflexion approfondie sur tous les thèmes du débat général mais nous avons la volonté de contribuer de manière significative, aux côtés du Parti et du Gouvernement, à surmonter les obstacles au progrès social

Pour la nécessaire collabora-tion des organes de l'État que dirige le Président de la Républi-que, ces fravaux traduiront des aspirations, des vœux et des propositions légitimes. Notre mission est bien cela, celle de contribuer à éclairer l'action du gouvernement en répercutant les tions nouvelles telles qu'elles ressortent du discours du peuple.

Qui, mieux que le député, a le devoir de formuler ces aspirations et d'en informer le gouvernement et le Chef de l'État placé à la proue du navire ivoirien ?

A cet égard, il m'a paru néces saire d'attirer votre attention sur les difficultés de la tâche. C'est que pour la réussir, cette mission exige une claire perception de ce qui est utile et réalisable, de ce qui est conforme à l'intérêt général et au bien de la société civile dans son ensemble.

Cette mission exige encore que I'on aille à l'essentiel, l'essentiel qui est aussi la hauteur et la por-

tée de vue. C'est dire que les protagonistes, que sont en l'occurrence les députés, doivent se détourner des solutions de facilité. Il leur faut garder le sens des réalités et de la probité, le sens du courage aussi, pour rompre avec les conservatismes et la routine.

Dans un monde où républiques et démocraties gouvernantes re cherchent un pouvoir exécutif d'efficacité pour la solution des problèmes de développement, ne convient- il pas d'observer cette tendance et de ne point entraver l'action du gouvernement ?

Certes, le gouvernement a la charge d'orienter la marche de la nation au progrès par le développement, mais nous savons d'abord que la société civile, par les initiatives, par la créativité endogène et le travail, est la sphère où tout se réalise. L'État est en soi ; la société civile est tout, au service duquel se dévouent les pouvoirs de l'État.

Au moment où l'État fait face aux mauvais coups de la récession économique mondiale, des désordres monétaires, de la détérioration des termes de l'échange, nous mesurons la force de la détermination du Président Félix Houphouet-Boigny à maintenir la garantie des revenus au plus grand nombre d'Ivoiriens,

C'est dire que, loin de toute dé magogie et de tout enracinement dans l'assistance — deux pla mortelles des démocraties - deux plaies nous ne pensons pas mettre au seul compte du gouvernement la solution des problèmes nés de ces évolutions défavorables.

La société civile, les particuliers en d'autres termes, doivent renchérir dans l'effort et la mobilisation. C'est pourquoi nous saluons la participation de toutes les forvives à cette mobilisation. Qu'il s'agisse des sessions institutionnelles, des colloques, des conférences, des débats, des forums et des séminaires qui sont autant de signes de la vitalité d'une société démocratique plus attachée aux décisions consensuelles qu'à l'exercice autoritaire du pouvoir.

#### **POUVOIR DE LA** MOBILISATION SOCIALE

Nous ne doutons pas que notre société vaincra tous les obstacles des mutations, des changements, des variations et des crises puisqu'elle sait si bien, dans une discipline exemplaire, procéder par la mobilisation sociale face aux périls montants, et qu'elle fait preuve de créativité endogène pour son développement.

Car voyez-vous, en ce moment même, nous sommes mobilisés face à la crise économique, à la détérioration des termes de l'échange, au chômage des diplômés et des déscolarisés, à la mortalité infantile, à la propagation du Sida, et l'on voit toutes les catégories sociales s'occuper à ces combats pour le développement, comme en témoignent la constitution des clubs d'épargne et d'investissement, la croisade pour l'autosuffisance alimentaire, la campagne de vaccination des enfants, la campagne pour l'installation des jeunes à la terre,

comme en témoignent, au plan politique, les marches pour la paix et la communion du peuple autour de la dépouille mortelle de Mamie Adjoua, symbolisation grandiose du culte de nos\*morts et de l'intégration nationale et de la reconnaissance au leader.

Toutes ces mobilisations, ga-ges d'espoir, témoignent ainsi de la détermination d'un peuple à conduire son destin dans la discipline des objectifs de progrès qu'il s'est fixé et dans le respect des valeurs auxquelles il demeure attaché.

La participation massive des ieunes à toutes ces mobilisations assure la pérennité de ce qui se fait en y ajoutant des sens spécifi-ques : l'hommage aux généra-tions devancières, l'harmonie entre les générations, la reconnaissance des œuvres ; hauts faits et bienfaits de Félix Houphouet-Boiany

Devanciers que nous sommes, nous serons avisés en témoignant à ces jeunes encore plus de générosité. Je veux parler de l'estime, de la confiance que nous leur portons, du sens de la justice que nous leur proposons par l'exemple quotidien en établissant distinctement le mérite de chacun, en faisant place au mérite dans toutes nos décisions en nous gardant de tout favoritisme.

Car les jeunes, plus encore que les adultes, ne souffrent pas l'in-justice, ils militent pour l'égalité ou, pour mieux dire, pour les hiérarchies démocratiques et la reconnaissance des mérites.

C'est pourquoi il nous peine de constater que certaines situations les poussent à solliciter des interventions pour un emploi, pour un prêt d'argent, pour une décision constatant leurs droits. Nous avons le devoir de combattre ces situations quand elles se produisent dans la vie sociale.

Nos jeunes savent aussi qu'ils ont des recours comme en disposent tous les citoyens. Ils peuvent, par la requête fondée sur le droit, insister jusqu'à l'arbitrage suprême. Ceci vaut pour une campagne contre le tribalisme, le népotisme, l'abus de pouvoir et la corruption; ceci vaut encore contre les discriminations et les harcèlements sexuels à l'école, dans l'entreprise et en tous les lieux où s'exerce un pouvoir : ceci vaut contre toutes les situations injustes, à condition que le plaignant agisse sans haine, sans envie et sans intrigue, dans le respect scrupuleux des lois, des institu-tions sociales et de la personne humaine.

#### SUCCÈS DE LA POLITIQUE COMMUNALE

Cette perspective suffirait à mobiliser les jeunes pour plus d'engagement, plus de civisme et plus de patriotisme, plus de respect et plus d'obéissance, plus d'ardeur et de persévérance, plus de discipline enfin dans la famille, à l'école et dans la société : une société démocratique et juste à l'avènement de laquelle se dé-vouent, avec détermination, le Parti et la République sous l'auto-

rité du Président Félix Hou-phouet-Boigny.

Trait caractéristique de nos réalités actuelles en politique intérieure, la mise en œuvre des nouvelles municipalités s'accompagne d'une adhésion effective des citoyens. Partout la mobilisation est générale. Il nous a été donné de constater, à Issia, Anyama, Rubino, Bocanda, Arrah, Zouan-Hounien, l'empressement de nos populations rurales au jour des inaugurations.

Je ne doute pas que ce mouvement nous conduise à un mode de vie durable garantissant la stabilité démocratique et la prospérité de la Côte d'Ivoire de demain.

J'aimerais tant insister sur l'avènement de l'institution mucipale dans les villes et villages de l'intérieur. C'est d'abord que quarante-deux de nos élus se trouvent investis du pouvoir local. C'est ensuite parce que, comme l'écrivait Tocqueville, «les communes sont à la démocratie ce que les écoles primaires sont à la science ; elles la mettent à la portée du peuple et lui en donnent l'usage paisible.»

Dans le droit fil de cette pensée, nous attendons de nos communes qu'elles accélèrent cette mutation politique et que nos élus locaux soient imprégnés de la mission pédagogique qui leur incombe pour conduire cette évo-

Pour que l'immense espérance née de la création des communes se réalise, il faut que les autorités municipales stimulent la création de nouvelles richesses et que les agglomérations du centre entraînent les communautés rurales de la périphérie dans des échanges bénéficiaires. A cette condition, les cités municipales, comme jadis ailleurs, seront les pôles d'un développement harmonieux de nos villes et de nos campagnes dans la mise en œuvre de leurs complémentarités.

Ainsi nous attendons d'elles, bastions de la démocratie, une amélioration du cadre de vie et une cohésion sociale renforcée pour le bonheur des citoyens et

Mesdames et Messieurs les députés, Chers collèques,

Dans un contexte de crise multiforme, nous reprenons l'activité législative.

Partout surgissent d'énormes difficultés d'adaptation des sociétés humaines au monde nouveau que préfigurent ces mutations.

Ces situations nous invitent à l'éveil de la conscience, de l'imagination créatrice, à l'effort constant qui nous permettent de reconquérir ou de garder l'espoir.

L'espoir parce que des voix s'élèvent, au-delà des discours normatifs, pour la solution des lancinants problèmes de l'humanité : guerre ou paix, justice ou oppression, échange égal ou spo-liation, économie réelle ou spéculation, développement ou stagna-

L'espoir parce que la raison guide le monde en dépit de ses lenteurs, de ses éclipses décevantes et de ses ruses avec l'histoire.

L'espoir enfin parce que Dieu, nous le croyons, aide l'humanité et la Côte d'Ivoire !»

#### **BUREAU 1987**

Président. M. Henri Konan Bédié, Économiste Vice-présidents: MM. Bouazo Zégbéhi Edmond, Conseiller des Affaires Étrangères, Akoto Yao Paul, Professeur, M<sup>me</sup> Achi Brou Marthe, Ingénieur électronicien, MM. Goly Kouassi Michel, Ar-chitecte, El Hadj Cissé Lanciné, transporteur, Kalé Sopoudé, professeur, Folquet Joseph François, Ingénieur en Béton Armé,

Bamba Moriféré, professeur. Secrétaires. MM. Tañon Léon Narcisse, Ingénieur Travaux géo logiques, Koné Siaka, commerçant, Kouassi Agnissan, Directeur de société, Amangoua Lookensey Ingénieur Génie civil, Kragbé Landry Modeste, Directeur de société, M<sup>me</sup> Achi Ahou Marcelle, Infirmière d'État, MM. Oro Gauzé Hubert, Ingénieur informaticien, Gueugbeu Jean - Instituteur, Pé Tuo Touré Mamadou, Attaché administratif, Gomi Bi Zaouli, Attaché administratif, Coulibaly Sinali, Vétérinaire, Billot Piot Dho, Inspecteur Enseignement Primaire, Oussou Essui Denis, Journaliste, Djah Koffi Lucien, Cadre Adm. et Financier, Timité Inza - Ingé-nieur Trav. Géo. de l'État, Aka Germain, Éducateur d'Internat. Questeurs: MM. Éhilé Basile, Pharmacien, Brahima Wattara, Cadre administratif.

### FÊTE DU TRAVAIL

## M. ADIKO NIAMKEY (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UGTCD:

# **Hommage et reconnaissance** des travailleurs au Chef de l'État

«Le 1er mai 1987, sera une journée de reconnaissance aux œuvres accomplies et aux actions futures du Père de la Nation, car nous avons plus que besoin de lui pour aider le pays à sortir des difficultés du moment». M. Adiko Niamkey Secrétaire Général de l'UGTCI, indiquait ainsi le caractère particulier qui sera donné à la fête du souvenir.

Demain les travailleurs du monde entier vont commémorer la fête du travail. M. le Secrétaire Général quelle signification donnez-vous à cette fête anniver-

La fête du 1<sup>er</sup> Mai commémore les manifestations intervenues à la suite des grandes révendi-cations qui ont abouti en 1886 à la limitation de la journée du travail à 8 heures, journée assortie de re-pos et de loisirs, rejetant par la même occasion les conditions de travail qui frisaient l'esclavage.

Mais avant d'en arriver là, la lutte fut sanglante; elle a été émaillée de grèves, de violentes manifestations suivies de fusillades à travers le monde. Il y a eu de nombreux morts, de nombreux blessés.

Néanmoins, du fait que le patronat ait accepté que les travailleurs limitent leurs activités à huit heures par jour, assorties du droit au repos, était une incontestable victoire pour les travailleurs. Et depuis 1886, tous les ans, le

mai, on procède à des meetings, ou défilés à travers les ar-tères de la capitale, on remet le cahier de doléances aux autorités administratives et enfin on rend hommage à ceux qui ont lutté pour qu'aboutissent les revendications des travailleurs. C'est le sens de la gerbe de fleurs que nous déposons aux monuments aux morts

 Journée commémorative, mais aussi de revendication...

Comme vous le savez, en Côte d'Ivoire, nous prônons un syn-dicalisme de participation responsable: ce qui veut dire que nos revendications sont guidées par le bon sens et la sagesse, sans démagogie aucune.

Ce syndicalisme de participation responsable nous oblige à nous informer et à savoir si le pays peut répondre aux besoins des travailleurs.

Personne n'ignore les difficultés que traversent tous les pays en voie de développement, sin-gulièrement la Côte d'Ivoire, pays essentiellement agricole. vous apprends rien: le coût des

matières premières baisse de façon vertigineuse. Je veux parler du café, du cacao, du coton, de l'ananas qui constituent l'essentiel de nos ressources d'exportation. Le manque à gagner est énorme, bien que le Président du Parti et le Gouvernement aient pris toutes les dispositions pour surmonter ces difficultés. Difficultés que nous avons connues en 1983 aggravées par les fluctuations imprévisibles du dollar

C'est pourquoi, ce 1er Mai 1987 ne sera pas pour nous une journée essentiellement revendicative. Nous rendrons plutôt hommage au Père de la Nation. Ce sera donc pour nous une journée de manifestations de reconnais-sance à l'œuvre accomplie par le Chef de l'Etat pour l'encourager à lutter et à faire en sorte que les pays industrialisés prennent prennent conscience de la situation qui est celle des pays en voie de dé-





Les membres du Comité Exécutif de l'UGTCI, porte-parole des travailleurs autour du chef de l'Etat. Lors de la fête du 1er mai en 1985.

donc du prix des matières premières.

Nous sommes donc dans une situation extrêmement difficile. veloppement, afin que nos amis relèvent le prix de nos matières premières. Reconnaissance aussi ses actions futures, car nous

avons plus que jamais besoin de lui pour aider notre pays à sortir des difficultés du moment.

Bien sûr, nous avons un certain

revendications. nombre Revendications qui ont connu un début d'appréciation de la part du

### FÊTE DU TRAVAIL

gouvernement. Les années passées, le gouvernement a consenti l'effort nécessaire; en ce qui concerne les fonctionnaires, dont les salaires étaient bloqués, on aurait pu lui demander un sur-croît d'effort; mais ce serait verser dans la démagogie quand on sait que le pays traverse une période difficile.

A propos de révendications, l'année dernière vous avez présenté un cahier de doléances au Chef de l'Etat. Peut-on connaître les résultats obtenus?

L'essentiel de nos résolutions avait porté l'an dernier sur l'Assurance-chômage, la situation des femmes travailleuses et le déblocage des salaires des fonctionnaires.

En ce qui concerne le premier volet, c'est-à-dire, l'Assurance-chômage, nous avons obtenu l'accord de principe du Chef de l'Etat pour que des études soient faites en vue d'une application.

Pour notre part, nous avons dé-posé au ministère du Travail, un projet d'Assurance-chômage. Ce projet attend d'être discuté avec le patronat.

S'agissant des femmes travailleuses, vous savez que du point de vue de la législation du travail

Secrétaire général, quelques Ivoiriens pensent (et nous avons reçu des lettres dans ce sens) qu'au lieu de la fête du travail, c'est la fête de la suppression du travail forcé par la loi Houphouet-Boigny qui gagnerait à être célébrée ici. Qu'en pensez-

La suppression du travail forcé été l'objet d'un mouvement politique en faveur de nos parents qui étaient des planteurs. Ce n'é-tait donc pas l'affaire des travailleurs salariés. En effet, çeux qui travaillaient dans l'administra-tion, ne subissaient pas les affres du travail forcé.

Disons que la lutte a été menée pour que les syndicalistes puissent dire aussi leur mot en ce qui concerne les fonctionnaires et autres travailleurs.

Je pense donc, à mon humble avis que si l'on doit célébrer une fête relative à la suppression du travail forcé, c'est à notre Parti, le PDCI qu'il revient de l'instituer d'abord, puis de l'organiser.

Il est vrai qu'à cette époque les travailleurs ont connu des difficultés, sans nom, des brimades; c'est ce qui a d'ailleurs motivé participation émancipatrice. Mais ils n'exerçaient pas sous la chicote du colon.





l'Etat dans son action de lutte pour la de plus soutenir le revalorisation de nos matières premières.

#### RESTAURANT DES PÊCHEURS LE LANGOUSTIER ET SES SPECIALITES

Ouvert midi et soir Face marché aux poissons Port de Pêche

TÉL: 35,42,35

6 JUIN AU PALAIS DFS CONGRÈS

LE BAL DE FRAT/MAT





Dépôt de gerbe de fleurs au monument aux morts: Un moment de souvenir pour ceux qui sont tombés sous les balles du patronat.

régissant cette frange de la population, l'Etat ivoirien est énormément en avance. C'est dans son application qu'on rencontre encore quelques réticences ou des problèmes.

C'est pourquoi, nous avons toujours demandé aux législateurs des lois sociales (Inspec-teurs du Travail) de nous aider à faire appliquer les décisions ar-rêtées par le BIT et le Gouvernement.

L'autre volet important des doléances présentées en 1986 con-cerne la situation des fonctionnaires. S'agissant de cette doléance, nous avons obtenu le déblocage des salaires pour ceux qui ont bénéficié de l'avancement.

Mais le Chef de l'Etat nous a clairement dit que lorsque la si-tuation sera meilleure, il n'hésitera pas à améliorer les conditions des travailleurs.

Nous sommes conscients des réalités de notre pays. C'est pour-quoi, nous voulons être raisonna-

De plus, si cette fête devait être célébrée, elle ne le sera pas à l'échelle internationale. Elle ne pourra se dérouler que dans les pays qui ont connu cette période de brimades. Les Sénégalais par exemple, n'ont pas connu le trapuisqu'ils bénéficiaient du statut de citoyens fran-

■ Cela dit, avez-vous un appel à lancer aux travailleurs et travailleuses de Côte d'Ivoire à la veille de la fête du souvenir?

Pour paraphraser cet homme d'Etat, je dirai: «à temps nouveaux, militants nouveaux». C'est pourquoi, je lancerai un appel à tous les travailleurs ivoiriens afin qu'ils prennent conscience de la situation difficile que nous vivons et qu'ils se mettent sérieusement au travail pour relever le défi et aider le pays à augmenter sa croissance, à à maintenir ses acquis et à les renforcer.

> Propos recueillis par **EUGÉNIE DOUAYÉRÉ**





M. Camille ALLIALI aux Secrétaires Généraux réunis à Yamoussoukro pour leur séminaire

**«LA PRIMAUTÉ DU PARTI** IMPOSE A SES RESPONSABLES DAVANTAGE DE CIVISME. **DE DÉVOUEMENT** ET D'HUMILITÉ»